



## **ENTREPRISE INDIVIDUELLE Et MICRO-ENTREPRENEUR**

### **MISE EN LOCATION-GERANCE D'UN FONDS**

L'exploitant devient loueur de fonds et souhaite maintenir son inscription au RCS en tant que tel :

Formulaire **P2** dûment complété et signé **sur ses deux feuillets** (signature originale, pas de copie)

Pour information : merci de bien vouloir indiquer dans le cadre relatif à l'activité exercée le fait que vous restez LOUEUR DE FONDS suite à une suppression d'activité.

### **COUT DE LA FORMALITE**

**Chèque d'un montant de 96.39 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse**  
Gratuit pour microentreprise

**Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain** (prestation CFE Service +)